

Perpignan, le 18 décembre 2015

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales, de
la Santé et des Droits des femmes.
14 avenue Duquesne
75 007 PARIS

Robert OLIVE

Député des
Pyrénées-Orientales

Maire de Saint-Feliu D'Amont

Cabinet Parlementaire
24 Quai Sadi Carnot
BP 906
66906 PERPIGNAN CEDEX

Tél : 04 68 85 80 34

rolive@assemblee-nationale.fr

Madame la Ministre,

J'ai rencontré le collectif des infirmiers anesthésistes (IADE) de Perpignan et je souhaiterais pouvoir vous faire part de leurs revendications.

La principale d'entre elles concerne la reconnaissance de leur statut particulier. En effet, au sein de leur profession, les infirmiers anesthésistes représentent la catégorie la plus élevée au niveau de la longueur de leurs études et de leurs diplômes.

Toutefois et contrairement aux médecins anesthésistes avec qui ils collaborent, il n'y a pas de « paiement à l'acte », malgré que leur travail nécessite d'être sans cesse en soutien aux médecins, et ce, jour et nuit.

Pour autant, il a été créé cette année une nouvelle catégorie d'infirmiers : les infirmiers de pratiques avancées (IPA) qui eux vont pouvoir bénéficier d'une véritable évolution de carrière et de prise en compte de leur statut particulier. Il serait dommage une nouvelle fois d'exclure et de mettre en concurrence deux corps de profession qui pourraient se compléter.

A ce jour, aucune véritable évolution de carrière existe dans leur statut et donc aucune évolution de leur grille de salaires.

Je sais qu'une démarche a déjà été entreprise au sein de votre Ministère, à leur demande, pour travailler à une reconnaissance complète de leur statut : je me tiens à votre disposition ou celle de votre cabinet pour pouvoir travailler et m'associer à ce travail.

En vous remerciant sincèrement de la prise en compte de leur demande et Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes salutations les plus sincères.



Robert OLIVE
Député de la Troisième Circonscription
des Pyrénées-Orientales